

QUALITÉ DES EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

Cap Atlantique, un territoire reconnu "eau-responsable"

Depuis le 6 juin 2019, Cap Atlantique est reconnue comme territoire "Eau - Responsable". Cette reconnaissance valorise le travail de Cap Atlantique, depuis 2003, dans la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques, au travers d'une stratégie et d'un programme d'actions territorial. La collectivité adhère et œuvre pour les principes définis par l'IWA (International Water Association).

Un territoire reconnu "Eau - Responsable"



Les principes définis par l'IWA (International Water Association)

- ▶ **Des services d'eau durables pour tous**, adaptés au petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement des eaux usées domestiques et gestion des eaux pluviales) ;
- ▶ **Une conception urbaine sensible à l'eau** et des programmes multi-acteurs engagés pour préserver la qualité de l'eau ;
- ▶ **Des villes connectées à leur bassin versant** ;
- ▶ **Des communautés "Eau - Responsable"**, avec un réseau local de 70 acteurs travaillant ensemble sur des programmes eau.



Schéma illustrant les principes mis en oeuvre par un territoire "Eau-Responsable" (IWA).



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 02 51 75 06 80